

AR Prefecture

046-214602963-20260311-2026_16-BF
 Reçu le 18/03/2026

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
 DU 11 MARS 2026**

Convocation le 5 mars 2026

L'an deux mil vingt-six, le onze mars à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Raoul DEBAR, Maire.

Étaient présents : Messieurs Guillaume BACCON, Jean-Bernard BENAC, Fabrice COURTIOL, Raoul DEBAR, Gérard VAN MARLE et Mesdames Chantal DELCROS, Ghislaine GALTAUD, Véronique LABRANDE et Nelly VAN MARLE

Était absent : Mme Florence TISSANDIE-VERGNE et Benoît LAFARGUE qui donne procuration à Gérard VAN MARLE

Secrétaire de séance : Véronique LABRANDE

**COMPTE FINANCIER UNIQUE ET AFFECTATION DU RÉSULTAT 2025 DU BUDGET
 COMMUNAL PRINCIPAL**

Monsieur Jean-Bernard BENAC, 1er adjoint au maire, présente le compte financier unique 2025 de la commune. Il se résume ainsi :

	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	<i>Dépenses ou déficit</i>	<i>Recettes ou excédents</i>	<i>Dépenses ou déficit</i>	<i>Recettes ou excédents</i>	<i>Dépenses ou déficit</i>	<i>Recettes ou excédents</i>
Résultats reportés (N-1)	0.00	566 614.64	0.00	86 645.29	0.00	653 259.93
Réalisation de l'exercice	366 580.23	431 859.33	182 447.37	68 484.38	549 027.60	500 343.71
Totaux	366 580.23	998 473.97	182 447.37	155 129.67	549 027.60	1 153 603.64
<i>Résultat de clôture</i>		<i>631 893.74</i>	<i>27 317.70</i>			<i>604 576.04</i>
Restes à réaliser (N+1)			199 200.00	93 847.50	199 200.00	93 847.50
Résultat cumulé	366 580.23	998 473.97	381 647.37	248 977.17	748 227.60	1 247 451.14
RÉSULTAT DÉFINITIF		631 893.74	132 670.20			499 223.54

Le conseil municipal,
 Après avoir entendu ce jour le compte financier unique de l'exercice 2025
 Statuant sur l'affectation du résultat cumulé d'exploitation,
 Considérant les éléments suivants :

AR Prefecture

046-214602963-20260311-2026_16-BF
Reçu le 18/03/2026

POUR MÉMOIRE

Résultat de fonctionnement antérieur reporté + 566 614.64€
Résultat d'investissement antérieur reporté + 86 645.29€

SOLDE D'EXÉCUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2025

Solde d'exécution de l'exercice - 113 962.99€
Solde d'exécution antérieur + 86 645.29€
Solde d'exécution cumulé - 27 317.70€

RESTES A RÉALISER AU 31/12/2025

Dépenses d'investissement - 182 447.37€
Recette d'investissement + 68 484.38€
- 113 962.99€

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER

Résultat de l'exercice + 65 279.10€
Résultat antérieur + 566 614.64€
Total à affecter + 631 893.74€

AFFECTATION

1/ Couverture du besoin de financement de la section
d'investissement (compte 1068) - 132 670.20€
2/Affectation complémentaire en réserves (compte 1068) 0,00€
3/Reste sur excédent de fonctionnement à reporter R002 + 631 893.74€
+ 499 223.54€

Conformément à la réglementation, Monsieur le Maire ne participe pas au vote et se retire de la salle du Conseil.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote le compte financier unique sur budget communal principal 2025.

POUR : 9
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Vote à l'unanimité

Fait et délibéré en séance publique, les jour,
mois et an que dessus
Cet acte a été publié le 16/03/2026
Le Maire, Raoul Debar



A SAINT-VINCENT-RIVE-D'OLT
Le 11 mars 2026
Le Maire, Raoul Debar

